

Guide régional des
soins palliatifs

HAUTS-DE-FRANCE

Guide régional des
soins palliatifs

HAUTS-DE-FRANCE

Sommaire

6 Aspects législatifs
et réglementaires

10 Dimension éthique
dans la démarche de soins

13 Équipes ressources
et acteurs de proximité

28 Soutien des aidants

32 Autres adresses utiles



Edito



L'organisation des soins palliatifs en France est structurée autour d'un dispositif gradué en fonction de la situation et des souhaits de la personne gravement malade. Elle couvre l'ensemble des territoires tant dans le champ sanitaire que médico-social. Pourtant, les moyens mis en œuvre pour assurer la qualité des soins palliatifs en France sont encore insuffisamment connus des professionnels de santé comme du grand public, notamment sur le plan de l'information.

Le Plan national pour le développement des soins palliatifs 2021-2024 préconise notamment « *d'améliorer les connaissances* » et de « *définir des parcours de soins gradués et de proximité en développant l'offre hospitalière de soins palliatifs, en renforçant la coordination avec la médecine de ville et en garantissant l'accès à l'expertise* ».

5

La collection des guides régionaux des soins palliatifs répond à ce besoin d'information. Elle présente précisément l'offre de soins palliatifs dans chaque région. Elle permet la mise en relation rapide des différents professionnels de santé, favorisant l'indispensable coordination autour de la personne gravement malade. Cette collection unique facilite l'accès aux structures de soins palliatifs de proximité pour les personnes gravement malades et pour leurs proches, quel que soit leur lieu de prise en charge et d'accompagnement.

Grâce au travail considérable déployé par HELEBOR et les régions engagées à ses côtés ainsi qu'au soutien de notre partenaire KLESIA, nous avons pu procéder à la réactualisation des guides.

Docteur Laure Copel

Présidente

Chef de service de l'unité de soins palliatifs

Hôpital des Diaconesses, Paris



Aspects législatifs et réglementaires



Définition

Définition des soins palliatifs selon la Société Française d'Accompagnement et de soins Palliatifs (SFAP)

Les soins palliatifs sont des soins actifs délivrés dans une approche globale de la personne atteinte d'une maladie grave, évolutive ou terminale. L'objectif des soins palliatifs est de soulager les douleurs physiques et les autres symptômes, mais aussi de prendre en compte la souffrance psychologique, sociale et spirituelle.

Les soins palliatifs et l'accompagnement sont interdisciplinaires. Ils s'adressent au malade en tant que personne, à sa famille et à ses proches, à domicile ou en institution. La formation et le soutien des soignants et des bénévoles font partie de cette démarche. Les soins palliatifs et l'accompagnement considèrent le malade comme un être vivant, et la mort comme un processus naturel. Ceux qui dispensent des soins palliatifs cherchent à éviter les investigations et les traitements déraisonnables (communément appelés acharnement thérapeutique). Ils se refusent à provoquer intentionnellement la mort. Ils s'efforcent de préserver la meilleure qualité de vie possible jusqu'au décès et proposent un soutien aux proches en deuil. Ils s'emploient par leur pratique clinique, leur enseignement et leurs travaux de recherche, à ce que ces principes puissent être appliqués.

C'est quoi, la SFAP ?

Créée en 1990, la SFAP est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique. Pluridisciplinaire, elle regroupe les principaux acteurs français du mouvement des soins palliatifs ; elle est reconnue en tant que société savante*.

** Une société savante regroupe des experts qui, par leurs travaux et leur réflexion, font avancer la connaissance dans leur domaine d'activité.*

Pour en savoir plus

Société Française d'Accompagnement et de soins Palliatifs (SFAP)

www.sfap.org

Organisation mondiale de la Santé

www.who.int/fr

Haute Autorité de Santé

www.has-sante.fr

Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie

www.parlons-fin-de-vie.fr

Cadre législatif

LOI N°99-477

du 9 juin 1999 visant à garantir le droit d'accès aux soins palliatifs

- reconnaît le droit à toute personne malade dont l'état le requiert d'accéder à des soins palliatifs et à un accompagnement
- définit les soins palliatifs (soins actifs et continus pratiqués par une équipe pluridisciplinaire) ainsi que leurs lieux de pratique (en institution ou à domicile), et précise leurs objectifs (soulager la douleur, apaiser la souffrance psychique, sauvegarder la dignité de la personne malade, soutenir son entourage)
- précise l'intervention des bénévoles d'accompagnement (apporter leur concours à l'équipe de soins en participant à l'ultime accompagnement du malade et en confortant son environnement psychologique et social, y compris celui de son entourage)
- crée le congé d'accompagnement d'une personne en fin de vie pour tout salarié (devenu congé de solidarité familiale)

Pour en savoir plus

Espace Droits des usagers de la santé

www.sante.gouv.fr

« Mieux accompagner la fin de vie en France », guide à l'usage des professionnels de santé

www.parlons-fin-de-vie.fr

Des guides d'aide à la rédaction des directives anticipées sont proposés par la HAS pour aider le public et les professionnels de santé et du secteur social et médico-social.

www.has-sante.fr

LOI N°2002-303

du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, dite loi Kouchner

- rappelle les droits fondamentaux rattachés à la personne humaine dans le système de santé (droit à la protection de la santé, principe de non-discrimination, droit au respect de la dignité, etc.)
- étend les droits à l'information et au consentement du patient
- crée la personne de confiance
- ouvre au patient l'accès direct aux informations concernant sa santé

Qui est la personne de confiance ?

Il s'agit d'une personne désignée par le patient majeur, en qui il a toute confiance (parent, proche, médecin traitant). Elle rend compte de la volonté de la personne. Son témoignage prévaut sur tout autre témoignage. La désignation doit être faite par écrit et cosignée par la personne de confiance. Son rôle :

- accompagner le patient dans ses démarches et assister à ses entretiens médicaux, si le patient le souhaite
- le représenter quand il n'est plus apte à exprimer sa volonté. Son avis reste consultatif

Article L. 1111-6 du code de la Santé publique

LOI N°2005-370

du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie, dite loi Leonetti

- rappelle l'interdiction de toute obstination déraisonnable dans les traitements et soins
- encadre la limitation ou l'arrêt de tout traitement selon la situation du patient
- réglemente l'utilisation des traitements en cas de souffrance
- crée les directives anticipées
- renforce le rôle de la personne de confiance lorsque le patient n'est plus apte à s'exprimer

LOI N°2016-87

du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie, dite loi Claeys-Leonetti

- reconnaît le droit à la sédation profonde et continue jusqu'au décès sous certaines conditions
- rappelle le droit pour le patient de refuser ou de ne pas recevoir un traitement
- qualifie la nutrition et l'hydratation artificielles de traitement
- renforce le caractère des directives anticipées
- consolide le rôle de la personne de confiance

Que sont les directives anticipées ?

Il s'agit de la volonté d'une personne majeure relative à sa fin de vie exprimée par écrit.

Une personne sous tutelle peut rédiger des directives anticipées avec l'autorisation du juge ou du conseil de famille.

Elles portent sur les conditions de la poursuite, de la limitation, de l'arrêt ou du refus de traitement ou d'actes médicaux. Elles s'appliquent

pour le cas où la personne serait hors d'état d'exprimer sa volonté. Elles sont révisables et révocables à tout moment

et par tout moyen. Elles s'imposent au médecin pour toute décision d'investigation, d'intervention

ou de traitement, sauf exceptions. Il est proposé par arrêté un modèle de directives anticipées téléchargeable sur le site internet de l'Administration française¹.

Ce modèle prévoit 2 situations :

- celle des personnes ayant une maladie grave ou qui sont en fin de vie au moment où elles les rédigent
- celle des personnes qui pensent être en bonne santé au moment où elles les rédigent

Lieu de conservation : quel que soit le choix de la personne, il est important d'informer son médecin et ses proches de leur existence et de leur lieu de conservation².

1. www.service-public.fr

2. Articles L.1111-11 et suivants, R.1111-17 et suivants du code de la Santé publique



Dimension
éthique
**dans la démarche
de soins**





Face à des situations humaines extrêmes, les professionnels se retrouvent devant des questions sans réponse pour lesquelles il n'existe pas de position préétablie. « Pour que cette expérience de l'impasse de l'action, de l'incertitude ou de la souffrance, ne conduise pas les professionnels à se décourager ou à perdre leur créativité, il est recommandé que les équipes aient la possibilité d'avoir ensemble un questionnement éthique susceptible, faute de pouvoir résoudre toutes les difficultés qui se présentent, d'amener au moins une ressource de pensée indispensable pour maintenir vivant le désir d'agir pour et avec l'autre. »¹

Ainsi, l'accompagnement d'une personne fragilisée et rendue vulnérable par la maladie grave nécessite :

- de prendre sa parole au sérieux et de l'entendre, la questionner
- une démarche de discussion critique en équipe, posant le postulat de la légitimité et la pertinence de chaque opinion

Domaines éthiques questionnés en soins palliatifs

- demandes d'euthanasie
- obstination déraisonnable
- refus d'alimentation
- douleurs persistantes

Au niveau local

Les établissements de santé mènent une réflexion sur l'éthique liée à l'accueil et la prise en charge médicale.

Au niveau régional ou interrégional

Les espaces de réflexion éthique constituent, en lien avec des centres hospitalo-universitaires, des lieux de formation, documentation, rencontre et échanges interdisciplinaires sur les questions d'éthique relevant de la santé.

Ils participent également à l'organisation de débats publics pour promouvoir l'information et la consultation des citoyens sur les questions de bioéthique. Il est à noter que leurs règles de constitution, de composition et de fonctionnement sont définies par arrêté (voir *Pour en savoir plus* ci-dessous).

Des recommandations de bonnes pratiques sur « *Le questionnement éthique dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux* » ont également été rédigées par l'ANESM en juin 2010.

1. Source :

La bientraitance, définition et repères pour sa mise en œuvre
- Anesm, juillet 2008.

Pour en savoir plus

- **Articles L.6111-1 et L. 1412-6 du code de la Santé publique**

- **Arrêté du 4/01/2012 relatif à la constitution, à la composition et au fonctionnement des espaces de réflexion éthique régionaux et interrégionaux**

- **ANESM – Accompagner la fin de vie des personnes âgées au domicile ou en établissement médico-social – janvier 2017**

- **ANESM – Recommandations de bonnes pratiques professionnelles : « Le questionnement éthique dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux » – juin 2010**

Espace de réflexion éthique régional des Hauts-de-France

ERER des Hauts-de-France



ERER des Hauts-de-France suscite et coordonne des initiatives en matière d'éthique dans le champ de la santé à destination des professionnels et du grand public.

Un lieu de formation universitaire

L'ERER des Hauts-de-France participe à la sensibilisation et à la formation universitaire initiale ou continue des professionnels des sciences de la vie et des professionnels de santé, ou de tout autre professionnel ou chercheur concerné par les questions d'éthique dans ces domaines.

Un lieu de documentation, de rencontres et d'échanges interdisciplinaires

Centre de ressources documentaires, l'ERER des Hauts-de-France facilite les échanges entre professionnels, universitaires et représentants associatifs impliqués dans le domaine des sciences de la vie et de la santé. Il suscite des rencontres au niveau régional ou interrégional.

Il apporte un soutien méthodologique, logistique et documentaire aux personnes souhaitant engager et conduire des travaux de recherche ou une réflexion éthique sur les pratiques dans le domaine des sciences de la vie et de la santé.

Il facilite la valorisation scientifique des travaux qui découlent des réflexions conduites par leurs auteurs au niveau régional ou interrégional.

Un observatoire régional ou interrégional des pratiques éthiques inhérentes aux sciences de la vie et de la santé

L'ERER des Hauts-de-France recueille, dans le respect des règles relatives à la collecte de données à caractère personnel, toutes les informations utiles dans le cadre de ses missions.

Un organisateur de débats publics

L'ERER des Hauts-de-France organise des débats publics, au niveau régional, afin de promouvoir l'information et la consultation des citoyens sur les questions d'éthique dans le domaine des sciences de la vie et de la santé.

Dans ce cadre, il participe, en liaison avec le Comité consultatif national d'éthique, à l'organisation de réunions régionales ou nationales.

Un lieu de partage des connaissances

L'ERER des Hauts-de-France a mission de s'engager dans une dynamique de réflexion commune, d'échange et de production scientifiques en lien avec les autres espaces de réflexion éthique régionaux ou interrégionaux, et avec le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé.

Coordonnées

ERER

www.ethique-hdf.fr

• Site de Lille

CHU de Lille

03 20 44 45 02

contact.erer@chru-lille.fr

• Site d'Amiens

CHU – Hôpital Nord

03 22 66 79 20

espace.ethique@chu-amiens.fr



Équipes ressources et acteurs de proximité



Quel que soit son lieu d'hospitalisation ou de résidence, toute personne doit pouvoir bénéficier de soins palliatifs¹. Les professionnels de santé peuvent recourir à l'aide d'une équipe spécialisée en soins palliatifs, quels que soient leur profil et leur lieu d'exercice.

1. Loi n°99-477 du 9 juin 1999 visant à garantir le droit à l'accès aux soins palliatifs

Structures ressources par territoire de santé p. 14

Orientation du patient p. 15

Dispositifs d'appui à la coordination p. 16

Équipes ressources régionales de soins palliatifs pédiatriques p. 17

Équipes mobiles de soins palliatifs p. 18

Hospitalisation à domicile p. 21

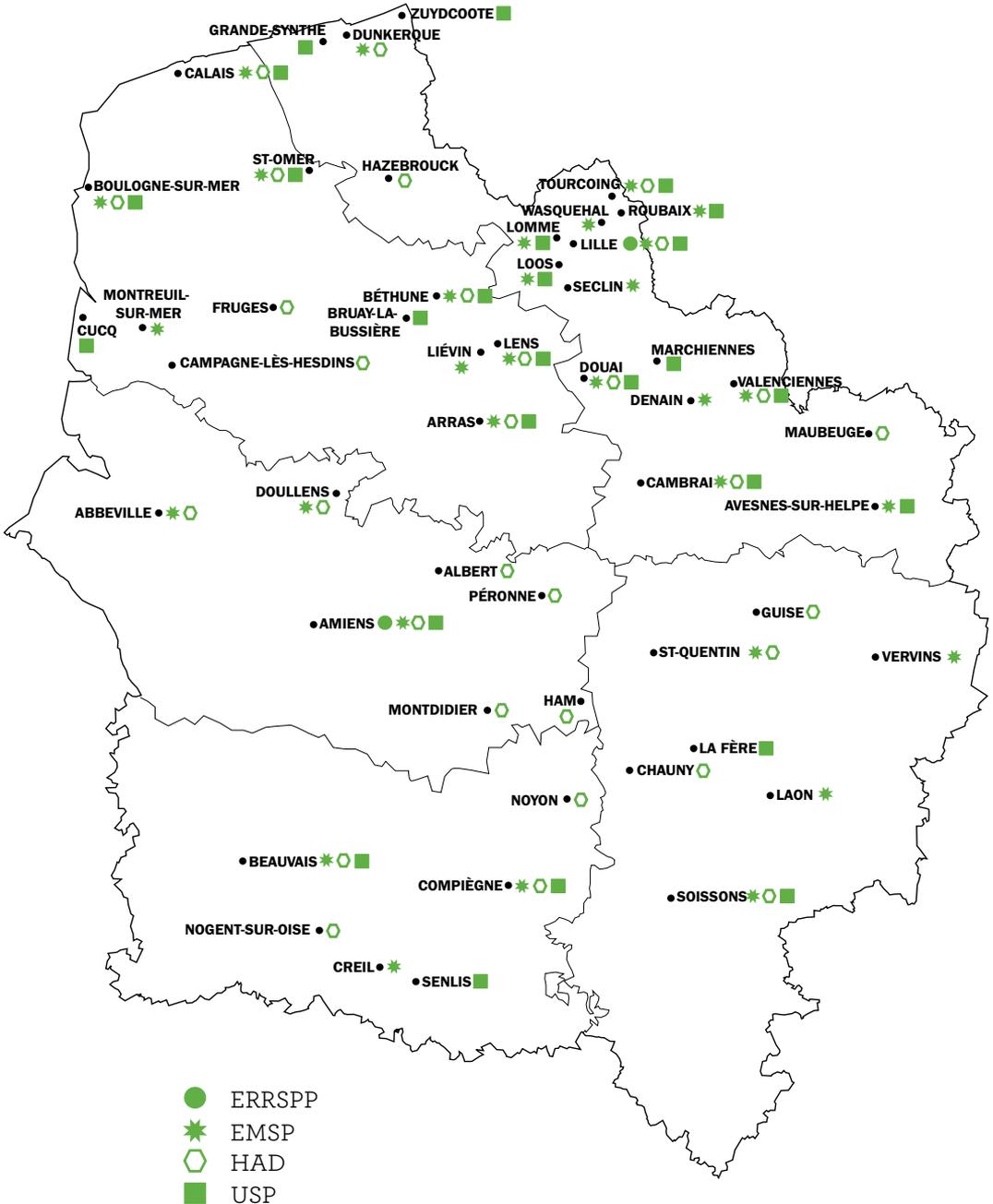
Unités de soins palliatifs p. 24

Accompagnement bénévole p. 26

Structures ressources par territoire de santé

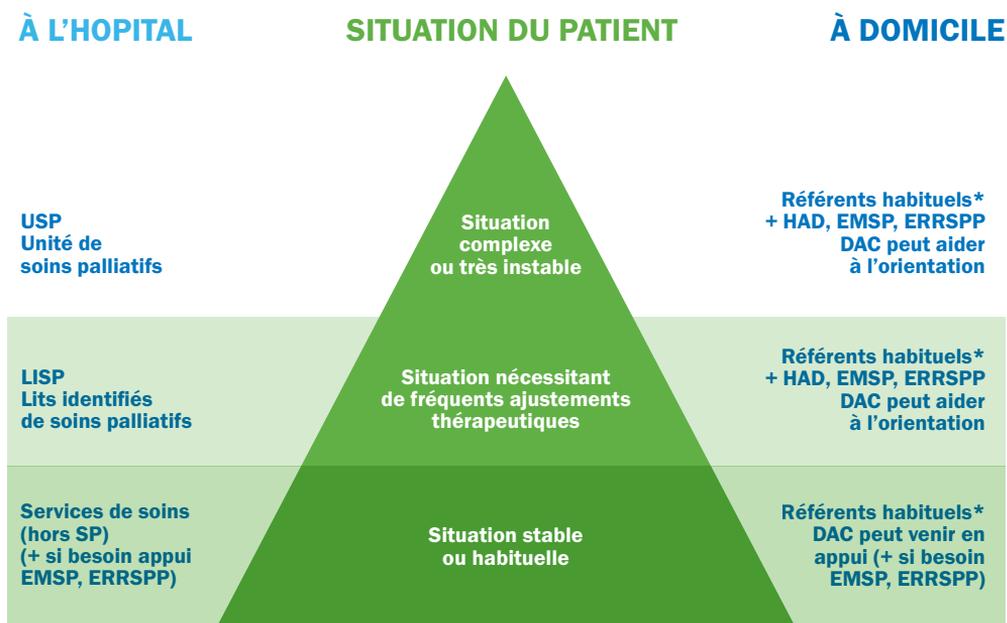
14

Équipes ressources et acteurs de proximité



Orientation du patient

En fonction de la complexité de leur situation, les patients sont orientés à domicile ou à l'hôpital, avec l'expertise de différents intervenants.



* Par référents habituels, on entend : médecin traitant, médecins spécialistes, infirmier(e)s, services à domicile (SSIAD, SAAD)

Dispositif d'appui à la coordination (DAC)

Créés par la loi de santé de juillet 2019 et mis en œuvre en 2022, les DAC proposent un guichet unique dédié à la coordination des parcours complexes : lorsque l'état de santé, le handicap ou la situation sociale du patient rend nécessaire l'intervention de plusieurs catégories de professionnels de santé, sociaux ou médico-sociaux. Ils regroupent les différents dispositifs de coordination existants pour le domicile (MAIA, PTA, CLIC, Réseaux, etc.). Ces dispositifs sont portés par des associations départementales.

MISSIONS

- évaluer les besoins
- informer et orienter vers les ressources adéquates présentes en proximité, en fonction du type observé de pathologie ou de complexité
- apporter un appui à l'organisation et la coordination des parcours de santé

MODE DE SAISINE

- peuvent contacter directement les DAC :
- tout professionnel de santé, du médico-social et de l'accompagnement social
 - les patients
 - les proches aidants

Nom	Coordonnées
AISNE	
DAC Appui Santé Aisne	03 52 62 67 37
NORD	
DAC Appui Santé des Flandres	03 74 06 01 00
DAC Appui Santé du Ferrain	03 20 89 22 74
DAC Appui Santé Lille Agglo	03 20 87 49 49
DAC Appui Santé LSED	03 28 53 22 72
DAC Grand Hainaut Valenciennois, Cambrésis Sambre-Avesnois	03 27 14 05 28
OISE	
DAC ALOÏSE	03 44 11 25 55
DAC Appui Parcours santé	03 75 00 39 40
PAS-DE-CALAIS	
DAC Artois	03 21 200 800
DAC Montreuillois Ternois Arrageois	03 21 86 10 29
Passerelles Santé ABC	03 21 19 32 60
SOMME	
DAC Appui Santé Somme	03 65 89 09 19

Équipes ressources régionales de soins palliatifs pédiatriques (ERRSPP)

Les ERRSPP sont des équipes de recours régionales. Elles peuvent intervenir à la demande d'un professionnel, de l'équipe référente ou des proches, confrontés à des difficultés dans l'accompagnement d'un enfant dont la maladie le fait entrer dans le champ des soins palliatifs. Elles interviennent dans les différents lieux de vie et de soin de l'enfant (hôpitaux, structures médico-sociales, domicile).

MISSIONS

- accompagner l'enfant, sa famille et les soignants dans la prise en charge de l'enfant en soins palliatifs
- apporter une expertise et des conseils auprès des équipes pour la prise en charge palliative des enfants depuis l'anténatal jusqu'aux grands enfants – jeunes adultes (AJA)
- être ressource pour des conseils thérapeutiques, notamment pour la prise en charge de la douleur, la gestion des autres symptômes et des techniques suppléatives mises au domicile ou dans des unités de soins moins expérimentées
- aider à la mise en place de réunions de concertation pluriprofessionnelle éthique (RCPE) avec les équipes de soins impliquées dans les situations cliniques complexes
- accompagner et coordonner le retour à domicile de ces enfants avec les équipes locales ou de proximité (CHG, EMSP, HAD, DAC, libéraux)
- proposer un soutien psychologique et/ou social

de l'enfant et des proches pendant la maladie ou après le décès

- former à et diffuser la spécificité des soins palliatifs pédiatriques auprès de tous les professionnels en formation initiale ou en formation continue prenant en charge des enfants en soins palliatifs
- initier ou participer aux recherches (clinique, thérapeutique, technique, psychologique, en SHS) dans le domaine des soins palliatifs pédiatriques

MOYENS

évaluation clinique, coordination des soins, élaboration et aide à la mise en place d'un projet de soin et de vie, actions de formation, temps de réflexion éthique, analyses des pratiques

ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

- médecin, puéricultrice, infirmier(e), psychologue, secrétaire
- personnel spécifique aux ERRSPP si besoin : assistante sociale, sage-femme

NORD – PAS-DE-CALAIS

LILLE

EIRENE

CHR universitaire

03 20 44 62 25

eirene@chru-lille.fr

SOMME

AMIENS

ERRSPP

CH universitaire

03 22 08 77 33

erspp@chu-amiens.fr

Équipes mobiles de soins palliatifs (EMSP)

Les EMSP se déplacent au lit du patient. Elles interviennent dans les structures hospitalières et les établissements médico-sociaux à la demande des professionnels de santé confrontés à des situations palliatives complexes.

MISSIONS

- apporter une expertise et des conseils auprès des professionnels de santé pour l'accompagnement ou les soins d'un patient
- apporter des conseils pour les thérapeutiques et les techniques de soins pour la prise en charge de la douleur et des autres symptômes
- aider les équipes de soins dans les prises de décisions complexes et délicates d'un point de vue éthique (décision collégiale notamment)
- proposer un accompagnement psycho-social aux patients et à leurs proches
- participer à la diffusion de la culture palliative auprès des professionnels de leur territoire
- participer à la formation initiale et continue des professionnels médicaux et soignants
- informer sur les droits des patients en soins

palliatifs et aider à leur mise en application

- contribuer à la recherche clinique dans le domaine des soins palliatifs

MOYENS

évaluation clinique médico-psycho-sociale, formations/sensibilisation, temps de réflexion éthique, analyse des pratiques, compagnonnage, groupe de parole, dispositifs de soutien individuel et collectif des proches

ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

- médecin, cadre de santé, infirmier, psychologue, secrétaire
- compétences spécifiques si besoin : kinésithérapeute, ergothérapeute, assistant social, diététicien, etc.

AISNE

LAON EMSP

Centre hospitalier
03 23 24 32 61

SAINT-QUENTIN

Unité mobile de soins
palliatifs (UMSP)
Centre hospitalier
03 23 06 72 55

SOISSONS EMSP

Centre hospitalier
03 23 75 71 53

VERVINS

EMSP
Centre hospitalier
07 86 04 47 19

NORD

AVESNES-SUR-HELPE
Équipe mobile de liaison
en soins palliatifs
CH Pays d'Avesnes
03 27 56 55 77

CAMBRAI EMSP

Centre hospitalier
03 27 73 73 02

DENAIN

Équipe mobile de soutien
et d'accompagnement
(EMSA)
Centre hospitalier
03 27 24 35 36

DOUAI EMSP

Centre hospitalier
03 27 94 76 10

DUNKERQUE EMSP

Centre hospitalier
03 28 28 58 13

LILLE

EMSP

GH de l'Institut Catholique
de Lille (GHICL) - Hôpital
Saint-Vincent de Paul
03 20 87 48 65

Équipe mobile
d'accompagnement et de
soins palliatifs (EMASP)
CH universitaire - Hôpital
Albert Calmette
03 20 44 46 52

LOMME

EMSP

Maison Médicale Jean XXIII
03 20 88 81 87

LOOS

Équipe mobile
d'accompagnement en
soins palliatifs gériatrique
(EMASPG)

GH Loos-Haubourdin
03 62 21 04 76

ROUBAIX

EMSP

Centre hospitalier
03 20 99 32 03

SECLIN

EMSP

Centre hospitalier
03 20 62 37 90

TOURCOING

EMSP

Centre hospitalier
03 20 69 49 71

VALENCIENNES

EMSP

Centre hospitalier
03 27 14 31 98

WASQUEHAL

EMSP

CH intercommunal
03 20 89 65 31



OISE

BEAUVAIS

Unité mobile de soins
palliatifs (UMSP)
Centre hospitalier
03 44 11 26 84

COMPIÈGNE

EMSP
Centre hospitalier
03 44 23 63 27

CREIL

EMSP
GH public sud de l'Oise
03 44 61 65 13

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

EMSP
GH Artois-Ternois
03 21 21 18 85

BÉTHUNE

EMSP
Centre hospitalier
03 21 61 50 80

BOULOGNE-SUR-MER

Équipe mobile
d'accompagnement et de
soins palliatifs (EMASP)
Centre hospitalier
03 21 99 39 79

CALAIS

Équipe mobile de soins
et d'accompagnement
(EMSA)
Centre hospitalier
03 21 46 54 42

LENS

EMSP
Centre hospitalier
03 21 69 19 93

LIÉVIN

EMSP
Polyclinique de Riaumont
03 21 44 98 31

MONTREUIL-SUR-MER

EMSP
Centre hospitalier
03 21 89 69 97

SAINT-OMER

Équipe mobile
d'accompagnement et de
soins palliatifs (EMASP)
CH région de Saint-Omer
03 21 88 74 60

SOMME

ABBEVILLE

EMSP
Centre hospitalier
03 22 25 57 40

AMIENS

EMSP
CH universitaire
03 22 66 87 27

DOULLENS

EMSP
Centre hospitalier
03 22 32 08 83

Hospitalisation à domicile (HAD)

L'hospitalisation à domicile peut être prescrite par le médecin traitant en complément des services d'aide à la personne, lorsque le patient nécessite des soins multiples et complexes ou d'une technicité spécifique, mais également lorsqu'une permanence des soins doit être organisée. L'HAD peut intervenir à domicile ou en établissements médico-sociaux.

MISSIONS

- pratiquer des soins coordonnés d'une particulière intensité ou présentant une technicité élevée
- assurer une prise en charge de proximité en soins palliatifs axée sur le confort du patient et sa qualité de vie
- apporter une prise en charge psychologique ou sociale renforcée adaptée au contexte de la fin de vie et du décès
- permettre le maintien à domicile du patient jusqu'à son décès, si ce maintien est souhaité par le malade et son entourage

MOYENS

- coordination des soins en interface avec le médecin traitant et les acteurs du domicile et/ou en lien avec les institutions
- soutien et accompagnement du patient et de son entourage

ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

médecin coordinateur, infirmier, assistant de service social, psychologue, aide-soignant

Ville	Nom	Établissement de rattachement	Téléphone
AISNE			
Chauny	HAD	Croix Rouge	03 23 52 02 56
Guise	HAD	Centre hospitalier	03 23 51 55 55
Saint-Quentin	HAD	Temps de Vie	03 23 06 51 75
Soissons	HAD	AMSAM	03 23 75 51 20
NORD			
Cambrai	HAD du Cambrésis	Feelvie - Mutualité Française	09 69 32 94 45
Douai	HAD du Douaisis	Feelvie - Mutualité Française	09 69 32 94 39
Dunkerque	HAD Flandre Maritime	Feelvie - Mutualité Française	09 69 32 95 24
Hazebrouck	HAD Flandre Lys	Centre hospitalier	03 28 42 39 19
Lille	HAD	Santélylys	03 62 28 80 00

Ville	Nom	Établissement de rattachement	Téléphone
Lille métropole	HAD Synergie	Groupement des hôpitaux de l'Institut Catholique	03 20 22 52 71 03 20 22 52 73 (soir et week-end)
Lille – versant nord-est	HAD HOPIDOM	CH universitaire	03 20 44 59 55
Maubeuge	HAD Sambre-Avesnois	Polyclinique du Val de Sambre	03 27 56 34 00
Tourcoing	HAD Roubaix	Santély	03 62 28 80 00
Valenciennes	HAD du Hainaut	Groupe AHNAC	03 27 14 25 00
OISE			
Beauvais	HAD	CH Simone Veil	03 44 11 24 13
Compiègne	HAD	CH intercommunal Compiègne-Noyon	03 60 40 71 00
Nogent-sur-Oise	HAD ACSSO	ACCSO	03 44 28 82 00
Noyon	HAD	CH intercommunal Compiègne-Noyon	03 44 44 46 26
PAS-DE-CALAIS			
Arras	HAD Artois-Ternois	Santély	03 62 28 80 00
Béthune	HAD Béthune	Santély	03 62 28 80 00
Boulogne-sur-Mer	HAD	HAD du Littoral Boulogne-Montreuil	03 21 99 38 78

Ville	Nom	Établissement de rattachement	Téléphone
Calais	HAD	Feelvie - Mutualité Française	09 69 32 94 10
Campagne-les-Hesdin	HAD	HAD du Littoral Boulogne-Montreuil	03 21 89 98 90
Fruges	HAD	HAD du Littoral Boulogne-Montreuil	06 37 72 78 58
Lens et sa région	HAD	Santé Services Lens	03 21 14 20 90
Saint-Omer	HAD	Feelvie - Mutualité Française	09 69 32 94 20

SOMME

Abbeville	HAD	Centre hospitalier	03 22 25 57 57
Montdidier	HAD HADOS	Montdidier	03 22 78 70 10
Albert	HAD	Centre hospitalier	03 33 74 44 70
Amiens	HAD	Soins Service	03 22 70 79 88
Péronne	HAD	Centre hospitalier	03 22 83 63 61
Doullens	HAD	Centre hospitalier	03 22 32 34 72
Ham	HAD HAM	Centre hospitalier	03 23 81 41 20

Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Ce sont des services médico-sociaux qui interviennent au domicile des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des personnes de moins de 60 ans atteintes de pathologies chroniques ou présentant certains types d'affection afin de leur dispenser des soins (soins techniques infirmiers et soins de nursing).

Unités de soins palliatifs (USP)

Les USP sont des structures hospitalières de référence et de recours qui ont une activité exclusive en soins palliatifs. Elles accueillent de façon temporaire ou permanente des personnes présentant les situations les plus complexes, qui ne peuvent plus être suivies à domicile, en établissement médico-social, ou dans leur service hospitalier d'origine.

MISSIONS

- évaluer et traiter les symptômes complexes et réfractaires pouvant nécessiter une compétence, une technicité spécifiques ou le recours à un plateau technique
- accompagner les personnes malades et/ou leur entourage présentant des souffrances morales et socio-familiales complexes
- accompagner les malades et leurs proches dans les prises de décisions complexes et délicates d'un point de vue éthique
- faciliter le parcours de soin du patient par l'organisation d'entrée directe, d'hospitalisation de répit et par la préparation attentive des retours à domicile
- proposer des consultations externes de soins palliatifs et des consultations de suivi de deuil
- participer à la diffusion de la culture palliative et des bonnes pratiques auprès des professionnels de leur territoire

- participer à la formation initiale et continue des professionnels médicaux et soignants, ainsi qu'à l'accueil de stagiaires
- informer sur les droits des patients en soins palliatifs
- participer au développement de la recherche clinique et thérapeutique dans le domaine des soins palliatifs et de l'éthique

MOYENS

évaluation clinique médico-psycho-sociale, élaboration d'un projet de soins, réunions de synthèse pluri-disciplinaires, formations, temps de réflexion éthique, analyse des pratiques, groupe de parole, procédure collégiale

ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

médecin, cadre infirmier, infirmier, aide-soignant, psychologue, kinésithérapeute, psychomotricien, assistant de service social, accompagnants bénévoles

24

Équipes ressources et acteurs de proximité

Ville	Nom	Coordonnées
AISNE		
La Fère	CH Gérontologie La Fère	03 23 56 66 58
Soissons	Centre hospitalier	03 23 75 70 70 - poste 6050
NORD		
Avesnes-sur-Helpe	Centre hospitalier	03 27 56 55 77
Cambrai	Clinique Saint-Roch	03 27 73 00 00
Douai	Centre hospitalier	03 27 94 74 45
Grande-Synthe	Polyclinique de Grande-Synthe	03 28 58 61 85
Lille	CH universitaire	03 20 44 47 51
Lille	Centre Oscar Lambret	03 20 29 59 09
Lille	Hôpital Saint-Vincent de Paul	03 20 87 48 65
Lille	Hôpital privé Le Bois	03 20 22 72 20
Lomme	Maison Médicale Jean XXIII	03 20 88 81 60

Ville	Nom	Coordonnées
Loos	GH Loos - Haubourdin	03 62 21 04 84
Marchiennes	Clinique Saint-Roch	03 27 99 57 57
Roubaix	Centre hospitalier	03 20 99 32 03
Tourcoing	Centre hospitalier	03 20 69 44 90
Valenciennes	Centre hospitalier	03 27 14 31 98
Valenciennes	Polyclinique Vauban	03 27 32 58 70
Zuydcoote	Hôpital Maritime de Zuydcoote	03 28 26 20 77
OISE		
Beauvais	Centre hospitalier	03 44 11 22 52
Compiègne	Centre hospitalier	03 44 23 67 90
Senlis	GH public Sud de l'Oise	03 44 21 70 90
PAS-DE-CALAIS		
Arras	Hôpital privé les Bonnettes	03 21 60 21 54
Béthune	Clinique Mahaut de Termonde	03 21 63 80 84
Bruay la Bussière	Hôpital Bruay la Bussière - Amélie Loutre	03 21 61 54 00
Calais	Centre hospitalier	03 21 46 77 71
Cucq	Clinique des Acacias	03 21 94 26 66
Lens	Centre hospitalier	03 21 69 19 91
Saint-Martin-Boulogne	Centre MCO Côte d'Opale	03 21 99 40 13
Saint-Omer	Centre hospitalier	03 21 88 74 01
SOMME		
Amiens	CH universitaire	03 22 82 40 14

Lits identifiés de soins palliatifs (LISP)

Les LISP se situent dans des services confrontés à des fins de vie ou des décès fréquents, mais dont l'activité n'est pas exclusivement consacrée aux soins palliatifs. Ils permettent d'assurer une prise en charge de proximité et font appel à des équipes médicales et paramédicales formées aux techniques des prises en charge palliatives.

Accompagnement bénévole

Les associations d'accompagnants bénévoles en soins palliatifs, apolitiques et non confessionnelles, inscrivent leurs missions dans le cadre de la laïcité et de la neutralité de leurs bénévoles. Elles interviennent partout où se trouve la personne gravement malade dans le respect d'une convention (décret n°1004 du 16/10/2000) signée avec la structure de prise en charge en soins palliatifs.

MISSIONS

- accompagner les personnes malades en soins palliatifs, leur famille et leurs proches
- proposer une présence et une écoute respectueuses de la personne malade, de sa famille et de ses proches, en toute confidentialité
- permettre à la famille et aux proches de prendre un moment de répit au domicile
- garantir le maintien du lien social et de solidarité de la société

MOYENS

- charte définissant les principes à respecter (L.1110-11 du code de la Santé publique)
- formation initiale et continue des bénévoles à l'accompagnement de la maladie grave, du deuil, du grand âge et de la fin de la vie
- groupes de parole

ÉQUIPES

bénévoles sélectionnés, formés et accompagnés à la démarche d'accompagnement, coordinateurs des bénévoles

Alea

Boulogne-sur-Mer
03 21 31 98 18
rejane.laune@sfr.fr

Alter Ego

Béthune
nancy.chevalier@dbmail.com

Aspaise

Arques
06 51 88 39 10
ass.aspaise@gmail.com

ASP

- ASP Artois
Lens
07 81 18 08 49
poillion.muriel.asp@free.fr
- ASP Cambrésis
Cambrai
03 27 73 00 30

contact@clinique-saint-roch.fr
• ASP de la Marque
Villeneuve d'Ascq
03 20 05 70 91
aspdelamarque@gmail.com

- ASP Gilbert Denisselle
Béthune
03 21 61 54 00
aspbethune@free.fr
- ASP des Hôpitaux de la Catho de Lille
Lille
03 20 87 48 65
asp59.soinspalliatifs@gmail.com

- ASP La Plume
Bapaume
06 07 53 07 57
EMSPGHAT@gh-artoisternois.fr

- ASP Oise
Senlis
03 44 21 70 90
Manuela.Rojas@ghpsso.fr
- ASP Omega Lille
Loos
03 20 96 51 74
aspomegalille@gmail.com
- ASP Sophia
Phalempin
malorthiois@bbox.fr

Association Nénuphar

Arras
03 21 22 10 10
secretaire@asso-nenuphar.net

Association Opale Aide et Présence

Etaples
03 21 09 96 43
aoap@orange.fr

Association Valenciennoise pour le Développement des Soins Palliatifs (AVDSP)

Saint-Saulve
03 27 25 17 28
a.v.d.s.p@orange.fr

Aujourd'hui la vie (AFMASP)

Dunkerque
03 28 69 66 60
afmasp@wanadoo.fr
www.aujourd'hui-la-vie.fr

Hemera

Bailleul
03 28 48 72 27
timmermaneric@orange.fr

JALMALV

Fédération nationale
www.jalmalv-federation.fr

• A.V.E.C. JALMALV
Roubaix

06 58 89 69 69
avec.sp@gmail.com

• JALMALV Beauvais
Beauvais

03 44 45 42 55
jalmalvbeauvais@
wanadoo.fr

• JALMALV Compiègne
Compiègne

03 44 20 95 26
jalnav.compiegne@
orange.fr

• JALMALV en Laonnois
Laon

06 87 36 22 06
jalmalvenlaonnois@
gmail.com

• JALMALV en Saint
Quentinois
Saint-Quentin
06 87 36 11 20
jalmalvstquentin02@
gmail.com

• Jalmalv en Thiérache
Hirson
aisne.jalmalventhierache@
yahoo.fr
• JALMALV Somme
Amiens
03 22 72 78 38
jalmalvsomme@free.fr

La Main tendue

Calais
07 82 42 65 63
asso@lamaintendue62.fr

Les petits frères des Pauvres

Cambrai
07 76 87 84 11
helene.ducatillon@
petitsfreresdespauvres.fr

Vivre jusqu'au bout

Orchies
03 20 71 70 19
nicole.dosio@wanadoo.fr





Soutien des aidants



Définition et cadre législatif

Définition d'un aidant selon le code de l'Action sociale et des Familles



Est considéré comme un aidant familial, pour l'application de l'article L245-12, le conjoint, le concubin, la personne avec laquelle le bénéficiaire a conclu un pacte civil de solidarité, l'ascendant, le descendant ou le collatéral jusqu'au quatrième degré du bénéficiaire, ou l'ascendant, le descendant ou le collatéral jusqu'au quatrième degré de l'autre membre du couple qui apporte l'aide humaine définie en application des dispositions de l'article L245-3 du présent code et qui n'est pas salarié pour cette aide. »

Article R245-7 du code de l'Action sociale et des Familles

LOI N°2019-485

du 22 mai 2019 visant à favoriser la reconnaissance des proches aidants

- favorise le recours au congé du proche aidant
 - maintien du droit au répit pour les aidants dans le cadre de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA)
 - indemnisation du congé de solidarité familiale
 - renforcement et élargissement des dispositifs de formation et d'accompagnement
- sécurise les droits sociaux de l'aidant actif

Pour en savoir plus

CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) - Outils, méthodes et territoires - Soutien aux proches aidants www.cnsa.fr

CAF (Caisse d'Allocations familiales) - Droits et prestations www.caf.fr

CNSPFV - Guide proche aidant
www.parlons-fin-de-vie.fr

Ameli www.ameli.fr

Service public www.service-public.fr

Des dispositifs existent pour aider et soulager l'aidant d'un proche en soins palliatifs, quelle que soit sa situation, actif ou non. Parmi ces dispositifs,

notons :

- le congé de solidarité familiale
- l'allocation journalière d'accompagnement d'une personne en fin de vie (AJAP – caisses de Sécurité sociale)
- le Fonds national d'action sanitaire et sociale (FNASS) pour soutenir le maintien ou le retour à domicile d'une personne gravement malade, en fin de vie, et nécessitant une prise en charge en soins palliatifs (à demander et à remplir par l'assistante sociale du service qui prend en charge la personne en situation palliative)
- les aides matérielles et humaines à solliciter auprès :
 - des assistants des services sociaux
 - des services sociaux communaux et départementaux (centre communal ou intercommunal d'action sociale, centre communal d'information et de coordination)
 - les services d'aides à la personne
 - les mutuelles
 - les professionnels de santé médicaux et paramédicaux

🔑 Sur le plan national

Aidant attitude

www.aidantattitude.fr

Aidant attitude propose des actions d'information, de soutien et de réconfort pour les aidants qui accompagnent un proche en perte d'autonomie.

Un site web, un forum de discussion et de témoignages, un blog, des fiches thématiques et des brochures sont accessibles, pour appréhender au mieux les réalités de la vie des aidants.

Avec nos proches

01 84 72 94 72

contact@avecnosproches.com

www.avecnosproches.com

« Avec nos proches » est un réseau social téléphonique d'aide aux aidants, par d'anciens aidants. Espace d'expression sans jugement, de partage d'expériences mais aussi d'orientation, l'association soutient les proches notamment dans les moments les plus difficiles : au moment de l'annonce de la maladie, à toutes les étapes de son évolution, et jusqu'à la fin de vie.

La vie, la mort... On en parle ?

www.lavielamortonenparle.fr

« La vie, la mort... On en parle ? » est un portail développé par le groupe de travail *Jeunes Générations* de la Société Française d'Accompagnement et de soins Palliatifs (SFAP). Dédié à la fin de vie, à la mort et au deuil, ce portail a pour objectif d'accompagner le monde éducatif, la médecine scolaire et les parents à aborder ces sujets avec les enfants et les adolescents.



Sur le plan local

Association Française des Aidants

www.aidants.fr

Créée en 2003, cette association propose dans toute la région Hauts-de-France, grâce à divers partenaires, des « cafés des aidants ». Ces cafés sont des lieux, des temps et des espaces d'information pour échanger et rencontrer d'autres aidants dans un cadre convivial.

Soutenir les aidants

federation@soutenirlesaidants.fr

www.soutenirlesaidants.fr

Soutenir les aidants regroupe plusieurs plateformes d'accompagnement et de répit pour les aidants familiaux de la région Hauts-de-France. Animées par des équipes de professionnels, ces plateformes sont mises en place pour accompagner, informer, orienter et permettre un temps de répit aux aidants familiaux.



Autres adresses utiles



Soins palliatifs p. 33

Deuil p. 36

Autres p. 38

Soins palliatifs

Société Française d'Accompagnement et de soins Palliatifs (SFAP)

01 45 75 43 86

sfap@sfap.org

www.sfap.org

La SFAP, créée en 1990, association loi 1901 reconnue d'utilité publique, représente le mouvement des soins palliatifs.

C'est une société savante pluridisciplinaire associant professionnels, bénévoles d'accompagnement et usagers.

OBJECTIFS

- favoriser le développement et l'accès aux soins palliatifs
- améliorer les pratiques des professionnels et des bénévoles d'accompagnement
- promouvoir la culture palliative auprès du grand public

SERVICES PROPOSÉS

- annuaire national des structures de soins palliatifs et d'accompagnement
- documentation en ligne (fiches conseils, guides et recommandations, textes officiels, etc.)
- agenda des événements

Société française de Soins Palliatifs Pédiatriques (2SPP)

www.2spp.fr

La Société française de Soins Palliatifs Pédiatriques (2SPP) est une société savante pluridisciplinaire qui réunit l'ensemble des acteurs œuvrant dans le champ des soins palliatifs pédiatriques.

Elle est ouverte aux professionnels et associations impliqués dans le champ des soins palliatifs pédiatriques, qu'ils exercent en milieu hospitalier ou libéral, en secteur médico-social et scolaire ou dans le domaine des sciences humaines et sociales ou juridique. Elle s'appuie notamment sur les 22 équipes ressources régionales de soins palliatifs pédiatriques (ERRSPP).

OBJECTIFS

- promouvoir la démarche palliative en pédiatrie, de la période anténatale à la transition à l'âge adulte
- proposer un espace de réflexion, de formation et de recherche
- faciliter la mutualisation des expériences et le développement des savoirs

Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie (CNSPFV)

01 53 72 33 04

www.parlons-fin-de-vie.fr

Le Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie a été créé le 05/01/2016 par décret (n°2016-5) du ministre chargé de la Santé. Il réunit les équipes de l'Observatoire National de la Fin de Vie et du Centre National de Ressources Soins Palliatif. Il est destiné à la population générale, aux institutions intervenant dans le domaine des soins palliatifs et aux professionnels de santé.

MISSIONS

- contribuer à une meilleure connaissance :
 - des conditions de la fin de vie et des soins palliatifs
 - des pratiques d'accompagnement et de leurs évolutions
 - de l'organisation territoriale de la prise en charge des patients et de leur entourage
- participer au suivi des politiques publiques relatives aux soins palliatifs et à la fin de vie
- informer le grand public et les professionnels de santé afin de contribuer à la diffusion des connaissances sur la démarche palliative et sur la fin de vie (ex. : promotion des directives anticipées et de la personne de confiance)

HELEBOR

www.helebor.fr

HELEBOR, structure d'intérêt général, est un incubateur de projets qui contribue au développement des soins palliatifs en France.

HELEBOR travaille avec les équipes soignantes pour faire émerger des idées et permettre l'amorçage de projets qui améliorent la qualité de vie des personnes gravement malades et de leurs proches.

Il garantit une démarche globale d'accompagnement des projets pendant 3 ans, de leur conception à leur aboutissement.

MISSIONS

- soutenir les structures du sanitaire et du médico-social
- répondre aux besoins des équipes soignantes sur le terrain
- permettre aux personnes gravement malades de bénéficier de meilleurs soins
- soulager la souffrance et l'épuisement des familles
- réduire les inégalités d'accès aux soins palliatifs en France

Coordination Soins Palliatifs des Hauts-de-France (CSPHF)

5980cspfh@gmail.com

www.cspfh.fr

Association à but non lucratif, apolitique et non confessionnelle, la Coordination des Soins Palliatifs des Hauts-de-France-CSPHF- a pour ambition de développer la démarche palliative dans chacun des territoires des Hauts-de-France. Elle agit dans le respect des recommandations établies et reconnues par les professionnels et les sociétés savantes (SFAP, HAS, etc.) ainsi que par les textes législatifs en vigueur.

MISSIONS

- soutenir la démarche palliative dans le parcours de soins et favoriser l'accès précoce aux soins palliatifs
 - veiller au respect de l'éthique, de l'humanité et des droits des personnes dans les soins et dans l'accompagnement, en particulier à l'égard de celles nécessitant une approche spécifique
 - garantir la solidarité à l'égard des personnes et de leur entourage, confrontés à la souffrance, à la mort et au deuil
 - faciliter le développement de projets innovants et garantir des formations pour les professionnels et les bénévoles et les bénévoles d'accompagnement
- contribuer à la diffusion de la culture palliative à travers des actions d'information, de sensibilisation et de communication auprès du grand public et des équipes professionnelles
 - conforter et soutenir le développement des ressources palliatives en région HDF tout en renforçant l'amélioration de la qualité de vie des personnes



Deuil

36

Autres adresses utiles

Association Vivre son deuil

Fédération européenne

www.vivre-son-deuil.com

• Nord-Pas-de-Calais

Lille

03 20 88 73 46

[vivresondeuil5962@](mailto:vivresondeuil5962@gmail.com)

gmail.com

www.vivresondeuil5962.fr

• Picardie

Amiens

06 17 64 03 07

vsdpicardie@gmail.com

Créée en 1999, l'association Vivre son Deuil est membre du réseau « Vivre son deuil ». Cette association soutient les personnes en deuil de tout âge et pour tout type de deuil.

SERVICES PROPOSÉS

- permanence téléphonique
- entretiens individuels
- groupes d'entraide pour adultes endeuillés, parents endeuillés, enfants, adolescents confrontés au décès d'un parent ou d'un membre de la fratrie
- formations ouvertes à tous
- sensibilisation et information en milieu scolaire



Dialogue et Solidarité

0 800 49 46 27

www.dialogueetsolidarite.asso.fr

Fondée par l'Organisme commun des institutions de rente et de prévoyance (OCIRP) en 2004, cette association propose un lieu de parole et d'écoute après le deuil d'un conjoint.

SERVICES PROPOSÉS

- soutien aux personnes en situation de veuvage
- écoute appropriée après un veuvage
- entretiens individuels ou accompagnement au travers de groupes de parole.

InMemori

contact@inmemori.com

www.inmemori.com

InMemori est un service digital gratuit qui permet aux familles qui viennent de perdre un proche de communiquer rapidement avec toutes les personnes concernées et de recevoir leurs messages de soutien sur un même espace privé.

SERVICES PROPOSÉS

- informer les proches :
 - faire part du décès à la famille et aux proches
 - transmettre rapidement les informations sur les obsèques
- inviter les proches à se souvenir et à rendre hommage

- organiser une collecte de dons en hommage au proche décédé afin de soutenir une association ou une cause qui lui était chère

Jonathan Pierres Vivantes

www.anjpv.org

- **Permanence Lille**

06 49 28 40 52

- **Permanence Saint-Pol-sur-Ternoise**

03 21 03 05 23

- **Antenne Haute-Vienne, Vienne**

06 51 70 64 02

jpv.antenne89@gmail.com

Créée en 1978, l'association apporte un soutien moral et spirituel aux parents, frères et sœurs d'un enfant décédé, quels que soient son âge et la cause du décès. Des antennes et permanences sont réparties sur toute la région.

SERVICES PROPOSÉS

- écoute téléphonique
- permanences téléphoniques
- journées d'amitié et de partage
- groupes d'entraide

- sessions et conférences animées par des professionnels
- journées pour les parents endeuillés de leur unique enfant ou de tous leurs enfants
- week-ends pour les parents, frères et sœurs confrontés au suicide de l'enfant
- rencontres à thème spirituel

Soins Palliatifs et Accompagnement en MATernité (SPAMA)

[contact@](mailto:contact@association-spama.com)

association-spama.com

www.association-spama.com

- **Antenne de Lille**

06 18 29 51 14

[lille-entraide@](mailto:lille-entraide@association-spama.com)

association-spama.com

- **Antenne de Valenciennes**

07 69 71 99 40

[valenciennes@](mailto:valenciennes@association-spama.com)

association-spama.com

SPAMA est une association d'accompagnement pour les parents confrontés à la fin de vie de leur bébé et au deuil périnatal.

SERVICES PROPOSÉS

- accompagnement personnalisé des familles dans le cadre d'un deuil périnatal (échange téléphonique ou présentiel)
- groupes d'entraide
- interventions, réflexions et témoignages auprès des soignants

Autres

Réseau régional de cancérologie - Onco Hauts-de-France Lille

03 20 12 72 10
info@onco-hdf.fr
www.onco-npdc.fr

Le réseau régional de cancérologie de la région Hauts-de-France n'est pas un réseau de prise en charge directe des patients. Il a pour objectif d'améliorer la coordination des acteurs et la qualité des soins en cancérologie par la promotion des bonnes pratiques.

SERVICES PROPOSÉS

- formations et diffusion d'outils
- information des professionnels de santé et des usagers sur la prise en charge en cancérologie et l'accompagnement des patients et de leurs proches

Centre de référence sclérose latérale amyotrophique (SLA)

Hôpital Roger Salengro
Clinique neurologique
03 20 44 67 52
manar.khireddine@
chru-lille.fr

Le centre de Recours et de Compétence SLA et autres Maladies du Neurone Moteur (MNM) est intégré à la filière de santé SLA et autres MNM. Il propose une expertise et une prise en charge multidisciplinaire coordonné par des médecins neurologues, sur la base de protocoles concertés et définis au niveau national. Il participe à des travaux de recherche dans le cadre de collaboration(s) scientifique(s) nationale(s) et internationale(s).

MISSIONS

- informer et soutenir psychologiquement les personnes malades et leurs familles
- faciliter l'accès à l'information
- coordonner et assurer la continuité des soins
- former et sensibiliser les professionnels
- harmoniser les pratiques de soins par l'élaboration de référentiels communs
- faciliter et contribuer à la recherche

Notes

Remerciements

HELEBOR remercie chaleureusement Amandine Segond, Coordination Soins Palliatifs des Hauts-de-France, et l'équipe projet des Hauts-de-France, du travail mené avec enthousiasme et engagement.

HELEBOR adresse ses sincères remerciements à KLESIA. Son engagement à ses côtés et son soutien financier ont permis l'actualisation et l'impression de ce guide régional des soins palliatifs.

KLESIA

Assureur d'intérêt général
avec le soutien de ses institutions
de retraite complémentaire

Le groupe KLESIA est un groupe paritaire de protection sociale, à but non lucratif. Construit sur des bases solides en retraite complémentaire et en prévoyance, il est un acteur majeur et actif de la protection sociale.

La Direction de l'Action sociale du groupe KLESIA a notamment pour mission d'accompagner les ressortissants des institutions de retraite du groupe dans différents domaines, tels le bien-vieillir, l'accompagnement de l'avancée en âge, l'emploi des personnes fragiles et les aidants, sous forme d'aide individuelle aux personnes ou d'aide à la réalisation de projets de structures. À ce titre, son partenariat avec HELEBOR contribue à améliorer la qualité de vie des personnes gravement malades et de leurs proches aidants, et à mieux faire connaître les ressources existantes en soins palliatifs.

Date de publication : décembre 2022

Conception et réalisation : © Siioux - www.atelier-siioux.com

Crédit photographique : toutes les photographies, libres de droits, proviennent du site unsplash.com

Impression : Infocap - 01 43 98 00 12



HELEBOR

KLÉSIA
Assureur d'intérêt général
avec le soutien de ses institutions
de retraite complémentaire